



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 MAI 2023

DELIBERATION N° 12/24052023

OBJET : CONTRAT DE VILLE DE SAINT-LEU - PROGRAMMATION DES ACTIONS 2023

Nombre des conseillers en exercice	38
Présents	24
Procurations	10
Votants	34
Abstentions	00

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-quatre mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Monsieur Bruno DOMEN (Maire) et celle de Madame Nadège BERNON (2^{ème} Adjointe) pour les affaires N° 03/24052023, 04/24052023 et 05/24052023.

Étaient présents : M. DOMEN Bruno (Maire), Mme BERNON Nadège (2^{ème} Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe), M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint), M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), Mme BELIN Gisèle (7^{ème} Adjointe), M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), Mme ANAMALE Marie Claude (9^{ème} Adjointe), M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint), Mme ALEXANDRE Marie, Mme PERMALNAICK Armande, M. CODARBOX Jacky, Mme HAMILCARO Annick, M. ZETTOR Josian, M. LEAR Elie, M. LAURET Bruno, M. FELICITE Roland, Mme VEMINARDI Mylène, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, M. VIRAMA Stéphane, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David, Conseillers municipaux.

Étaient représentés : M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint), *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire), Mme PLANESSE Nadine (5^{ème} Adjointe), *procuration* à Mme DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe), Mme FERARD Sylvie (Conseillère), *procuration* à M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), Mme DOMPY Brigitte (Conseillère), *procuration* à M. FELICITE Roland (Conseiller), M. ELLIN Fabrice (Conseiller), *procuration* à M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), Mme SORET Pascaline (Conseillère), *procuration* à M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint), Mme BARBIN Suzelle (Conseillère), *procuration* à Mme ZITTE Nicolette (Conseillère), Mme SINAPAYEL Marie Josée (Conseillère), *procuration* à Mme LENCLUME Marjorie (Conseillère), Mme VION Marie Claire (Conseillère), *procuration* à M. ZETTOR Josian (Conseiller), M. HODGI Claudio (Conseiller), *procuration* à Mme HAMILCARO M. Annick (Conseillère).

Absents : Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère), M. ABAR Dominique (Conseiller), M. MULQUIN Christophe (Conseiller), M. MARIVAN Serge (Conseiller).

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame DALLY Brigitte, 3^{ème} adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président a déclaré la séance ouverte à dix-sept heures et vingt-trois minutes.

AFFAIRE N° 12/24052023**CONTRAT DE VILLE DE SAINT-LEU - PROGRAMMATION DES ACTIONS 2023***Direction Education et Cadre de Vie / Politique de la Ville*

Le Maire expose :

Depuis le 30 juin 2015, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) a été remplacé par le « Contrat de Ville » sur la période 2015-2020. Ce nouveau contrat redéfinit un quartier prioritaire à savoir « Portail - Bois de Nèfles » et crée des quartiers de veille que sont "l'Etang" et "Grand-Fond". Il rend la commune éligible à des dispositifs spécifiques, à des moyens fléchés issus du droit commun ainsi qu'à des mesures fiscales associées.

Il s'articule autour de quatre piliers d'interventions :

- l'accompagnement aux mutations urbaines et sociales
- le développement du cadre de vie et des liens entre les territoires
- la participation à l'insertion professionnelle des habitants et au développement économique du quartier prioritaire
- la promotion de la citoyenneté et des valeurs de la République.

Initialement conclu pour la période 2015/2020, sa durée de validité a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2023 par la loi de Finances du 10 décembre 2022. Cette prolongation a donné l'occasion de mener une évaluation des Contrats de Ville à l'échelle Nationale et locale. A La Réunion, elle a été conduite par un groupement de trois Cabinets RCC/NEO/Compas avec les 13 Contrats de Ville de l'île.

Elle a permis de rendre compte de la mise en œuvre des actions et également d'apprécier :

- leurs résultats au regard des moyens engagés
- le fonctionnement et l'impact du Contrat en tant qu'outil
- l'instauration de processus de coopération entre signataires du Contrat
- la mobilisation renforcée des fonds du Droit Commun
- le rôle joué par le « Conseil Citoyen »
- les effets de l'engagement des Bailleurs sociaux lié à l'Abattement de la TFPB sur le QPV.

Ainsi, une nouvelle génération des contrats de ville « Engagements quartiers 2030 » prendra la suite des contrats actuels. Cette refonte des contrats de ville doit entrer en vigueur le 1er janvier 2024 et repose sur trois piliers : un zonage actualisé, une participation citoyenne ravivée, une contractualisation resserrée.

Pour cette année, le bilan des actions 2022 et la programmation à mettre en œuvre pour 2023 ont été validés dans le cadre d'une « Revue des Projets » qui s'est tenue le 25 janvier, pilotée par la Sous-préfète de l'Arrondissement Ouest et l'Elue à la Politique de la Ville avec les partenaires du Contrat de Ville.

Pour l'année 2023, les actions suivantes bénéficient d'un accord de financement de l'Etat/Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, de la Commune et des partenaires de Droit Commun pour un montant total de 859 089 €.

Les fonds de Droit Commun s'élèvent à 485 914 €, les fonds relatifs à l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) s'élèvent à 55 291 €, la dotation allouée par l'Etat au titre du quartier prioritaire s'élève à 152 000 € et la contre-partie communale s'élève à 165 884 €. Il est demandé au Conseil Municipal de valider le tableau ci-annexé reprenant la ventilation de la participation communale pour 2023 au Contrat de Ville :

Tableau de programmation des actions

Axe	Actions	Droit Commun	Abattem ent TFPB	Etat/ ANCT	Mairie St Leu	TOTAL
Accompagnement aux mutations urbaines et sociales / Cohésion sociale						
Accompagnement à la parentalité et scolarité	Programme de Réussite Educative enfants de 2 à 17 ans et parents N° 1 / Accompagnement social et éducatif N° 2/ Soutien à la parentalité N° 3/Soutien aux démarches de santé N°4/Soutien scolarité, décrochage scolaire N°5/Coordination du PRE			100 000	20 000 + 10 000 € Valorisation contributions Volontaires	130 000
	N°6//Espace Vie Sociale Familles / Vien A Zot	49 736 (dont 23 332 /CAF)				49 736
	N°7/Espace Vie Sociale Familles et scolarité / Association IK	85 423 (dont 50 567/CAF)				85 423
	N° 8/ REAPP enfant/parent / Zot Trank'ile	27 105				27 105
Actions de prévention / Santé	N°9/Accompagnement Sociopro jeunes en rupture sociale -éducateur de rue	FIPD en attente validation		28 700	28 700	57 400
	N°10/Développement « Street Work Out » Foirail avec les jeunes			1 400	1 400	2 800
	N°11/Accompagnement Sociopro jeunes/Educateur de rue / Etang, Chaloupe/Plate	51 979/PST - CD -CCAS				51 979
	N°12/Action Ados Ville Vie Vacances/Asso VAZ	12 500 (8 000€ ANCT/CAF)				12 500
	N°13/Action Ados Ville Vie Vacances/Asso IK	14 970 (8 000€ ANCT/CAF)				14 970
	N°14/ Action Ados OVVV- Association 7S4 MultiSports	22 320 (8 000€ANCT/CAF)				22 320
	N°15/ Séjour de rupture jeunes/ASLZAC Portail					Financement 2022
	N° 16/ Journée Sport Santé pour tous/VAZ	6 380		500	500	7380
	N° 17/ « Alon pren a nou en main »	3 000/BFC 1500/ASLZAC				4 500
N° 18/ Sport santé 7S4 Multisports			500	500	1 000	
Développement activités sportives	N°19/Activités sportives enfants, adultes dans Maisons de Quartiers	3 080 / Mairie				3080
	N° 20/ Sport Santé familles / Les Alizés	6 600		1 500	1 500	9 600
	N° 21 / Hand Jeunes / ASL Hand Piton	5 200		1 000	1 000	7 200
	N°22/ Dan Mém Bato /7S4 MultiSports	8 345		1 000	1 000	10 345
	N°23 / Basket Club Jeunes/Ados/Adultes	20 500		1 000	1 000	22 500
	N°24/ Escrime Ados / Masque de Fer	4 000		750	750	5 500
Développement activités culturelles	N°25/ Ateliers piano, guitare enfants, ados/ Association ZAMA	8 600 /EAIO TCO		1 000	1 000	10 600
	N°26/Activités artistiques/culturelles enfants/MDQ					Droit commun

Envoyé en préfecture le 02/06/2023

Reçu en préfecture le 02/06/2023

Publié le 05/06/2023

ID : 974-219740131-20230524-12_24052023-DE

S²LO 6 000

	N°27/Expression Théâtre-Impro jeunes/LIR et Instant T /Collège Marcel Goulette-Internat	6 000€ /DACR				
	N°28/ Accès à la culture / Soirées culturelles familles	200/Familles		1 000	1 000	2 200
	N°29 / Les murs chuchotent/Bibliothèque Piton	1 650 /Mairie		400	400	2 450
Soutien Vie Associative	N°30/Accompagnement des associations	Mairie				Droit commun
	N°31/Création Junior Association/7S4Multisport	7 520		1 000	1 000	9520
Développer un cadre de vie de qualité et des liens entre territoires						
Groupe Action Educative, Sociale, Professionnelle	N°32 / Mise en œuvre d'actions avec Educateurs, Médiateurs, Contrat Ville, CCAS, CLSPD					Droit commun
Actions d'amélioration qualité de vie des habitants en habitat social /	N°33/Actions SIDR/Médiateur, Actions familles		10 697			10 697
	N°34/Actions SHLMR/Médiateur + Actions enfants, Jardin partagé,...		22 317			22 317
	N°35 /Actions SEDRE/ Médiateur + Plantations,...		15 000			15 000
Abattement TFPB Bailleurs sociaux	N°36/Actions SEMADER/Sensibilisation habitants déchets, Plantations,...		7 277			7 277
	N°37/ Actions Médiatrice-SHLMR/SEDRE/SIDR	21 246 /Etat				21 246
	N°38 / Action Médiateur ASLZAC Portail SHLMR/SEDRE/SIDR/SEMADER	21 246 /Etat				21 246
Participer à l'insertion professionnelle des habitants et au développement économique du quartier prioritaire						
Insertion des jeunes 16-30 ans	N°39/Accompagnement jeunes 16-25 ans vers emploi/M.I.O					Droit commun
	N°40/Accompagnement Public RSA / Conseil Départemental- Polyvalence Insertion					Droit commun
	N°41/Accompagnement demandeurs emploi/ Pole Emploi					Droit commun
Utilisation outils insertion et création activité	N°42/Information, orientation des habitants vers dispositifs sociaux/Insertion et aide au numérique					Droit commun
	N°43/ « Oté Bouge A Ou » Jeunes Créateurs Activité/ Jeune Chambre Economique					Financement 2022
Promouvoir la citoyenneté/Valeurs de la République						
Citoyenneté et connaissance différentes cultures	N°44/Rencontres Interculturelles entre habitants			1 250	1 250	2 500
	N°45/Formation Valeurs République /CRCSUR	1 000 /CRCSUR				1000
Soutien Initiatives habitants et «Groupe d'Appui Contrat Ville»	N°46/ Soutien aux Initiatives Habitants/FPH et « Groupe d'Appui Contrat de Ville »			500	500	1 000
	N°47 / « Alon Rend Nout Kartié pli zoli » Embellissement du Kartié avec Habitants					Financement 2022
Pilotage et Quartier de Veille						
Pilotage et élaboration Contrat 2024-2030	N° 48/ Coordination + Elaboration Contrat Ville 2024-2030 avec habitants			10 500	94 384	104 884

Quartier de veille Grand Fond	N°/49 Actions cohésion sociale, emploi, citoyenneté					
Quartier de veille Etang	N°/50 Actions cohésion sociale, emploi, citoyenneté					Droit commun
CLSPD	N°51/ Coordination CLSPD + DLS	95 814 /Mairie				95 814
		Droit Commun	Abattem ent TFPB	Etat	Mairie	Total
MONTANT		485 914	55 291	152 000	165 884	859 089 €

Ceci exposé, il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver les actions programmées pour 2023 et leurs plans de financement ;
- D'autoriser le Maire ou l'élu(e) délégué (e) à signer tout acte ou document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Approuve les actions programmées pour 2023 et leurs plans de financement ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué (e) à signer tout acte ou document se rapportant à cette affaire.

**Pour extrait certifié conforme,
Saint-Leu, le 02 JUIN 2023
Le Président de séance,**



Bruno DOMEN